



CHALLENGE ADULTE M600

Article 1 – Conditions de qualification

- Un tableau à classement intégral, ouvert aux joueurs qui ont moins de 599 points sur la licence.
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :
 - o Senior (Garçons et Filles)
 - o Vétéran (Garçons et Filles)
- Les joueurs doivent être en possession d'une licence F.F.T.T. « Compétition ou Loisirs », valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.

Article 2 – Dispositions particulières

- Suivant le nombre de participants, le Juge Arbitre décidera du nombre de manches (au meilleur des 3 manches gagnantes ou 5 manches gagnantes)

Article 3 – Organisation sportive

L'épreuve se déroule en deux phases

- Poule
- Tableau à classement intégral

Article 4 – Prix

- 5,00 € par joueur et par tour

Article 5 – Jour et horaires des rencontres

- Le Samedi
- Pointage à partir de 13H30
- Début 14H00

Article 6 – Inscriptions et Retard

∴

- Les joueurs devront être inscrite sur le CD44 ou sur la boîte mail du responsable de l'épreuve, 2 jours avant la date de la finale.
- Les joueurs seront déclarées « FORFAIT » après 30 minutes de retard. **En cas de retard (prévenu) les premiers partis seront perdus sans perte de point individuel mais il pourra jouer les autres partis.**

Article 7 – Contrôles et Sanctions

- Le forfait d'un joueur est appliqué à toute la journée de compétition.

Article 8 – Modifications

- Le comité Départemental se réserve la possibilité de modifier le règlement en fonction du nombre d'engagés.

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Responsable de l'épreuve : **Richard HÉRELLE**

Adresse mail : rhe@cd76tt.fr

Tel : **06.73.76.85.50**